



Restitution de depot de garantie

Par **dafulus_old**, le **17/07/2011** à **14:31**

Bonjour,

Lors de mon départ de mon appartement le propriétaire ne s'est pas déplacé pour effectuer l'état des lieux de sortie.

Or aujourd'hui celui ci ne veut pas me restituer mon dépôt de garantie.

Comment puis je faire pour qu'il me reverse l'intégralité de celui ci.

Merci de vos réponses.

Daf

Par **mimi493**, le **17/07/2011** à **15:09**

Si ça fait plus de deux mois que vous avez rendu les clefs, LRAR de mise en demeure de restituer le dépôt de garantie, qu'à défaut, vous saisirez le tribunal de proximité